

Semestre :4

Unité d'enseignement :UED2.2

Matière 1 : Législation de l'eau et de l'environnement

VHS:22h30(Cours:1h30)

Coefficient : 2

Crédits : 2

Objectifs de l'enseignement:

Donner aux étudiants les principes de la législation et du code de l'eau

Pré-requis :

Connaissances générales sur la législation des eaux en Algérie

Contenu de la matière

Chapitre I : Code des Eaux-2005 (**3 semaines**)

Chapitre II : Aspects juridiques et institutionnels relatifs au secteur de l'hydraulique(**4 semaines**)

Chapitre III : Compétences et attributions des collectivités locales dans le secteur d'hydraulique(**4 semaines**)

Chapitre IV : Eau dans les pays en développement (**4 semaines**)

Mode d'évaluation :Examen 100 %

Références Bibliographiques:

1. Polycopié pédagogique, législation des eaux, Mr. SIRAT Abdelkader, Maître de Conférences B, USTO-MB
2. **SEMIDE**: Système Euro-Méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau. Approvisionnement en eau potable et assainissement au niveau locale .Rapport par pays Algérie, MEDA Water, 2005.
3. **Journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire** N° 60, Code des eaux, 04 septembre 2005
4. **Marc Bied-Charreton, Raoudha Makkaoui, Olivier Petit, Mélanie Requier-Desjardins** .La gouvernance des ressources en eau dans les pays en développement : enjeux nationaux et globaux. Mondes en Développement, 2006/3 (135), pp.39-62. [{hal-00387213}](#).De Boeck, 2006.